

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 104 (2001)

Artikel: La situation militaire en Ajoie à l'époque de la « Petite Gilberte » de Courgenay (1914-1918)
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-550114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La situation militaire en Ajoie à l'époque de la « Petite Gilberte » de Courgenay (1914-1918)

Hervé de Weck

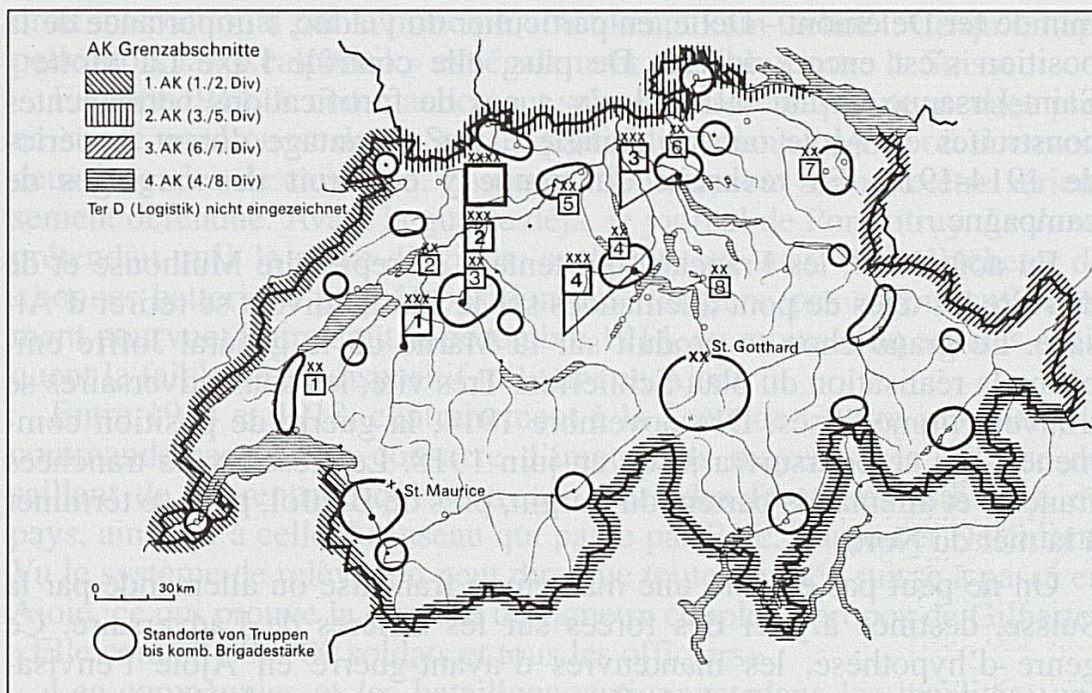
La trouée de Belfort apparaît comme un territoire prédestiné aux invasions. Entre les Vosges et le Mont-Terri, elle est large de quarante-cinq kilomètres dont treize sur sol suisse. La région située entre Porrentruy et Boncourt rétrécit d'un bon quart le corridor qui s'ouvre sur la vallée du Rhin. Un général ne peut manœuvrer dans ce corridor qu'au moment où il domine les crêtes Sud des Vosges et la position des Rangiers. Il lui suffira peut-être de savoir l'un de ces hauts lieux stratégiques tenu par des troupes neutres et crédibles.

Depuis son rattachement au canton de Berne en 1815, l'importance militaire de l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle change considérablement: elle devient une sorte d'avant-terrain opérationnel pour la défense du nord-ouest de la Suisse. Keller, dans sa *Géographie militaire du Jura bernois*, voit trois fuseaux d'invasion: l'un passe par Porrentruy - Les Rangiers - le Grand-Saint-Bernard, le deuxième par Bâle - le Gothard - Chiasso, le troisième par le San Bernardino.

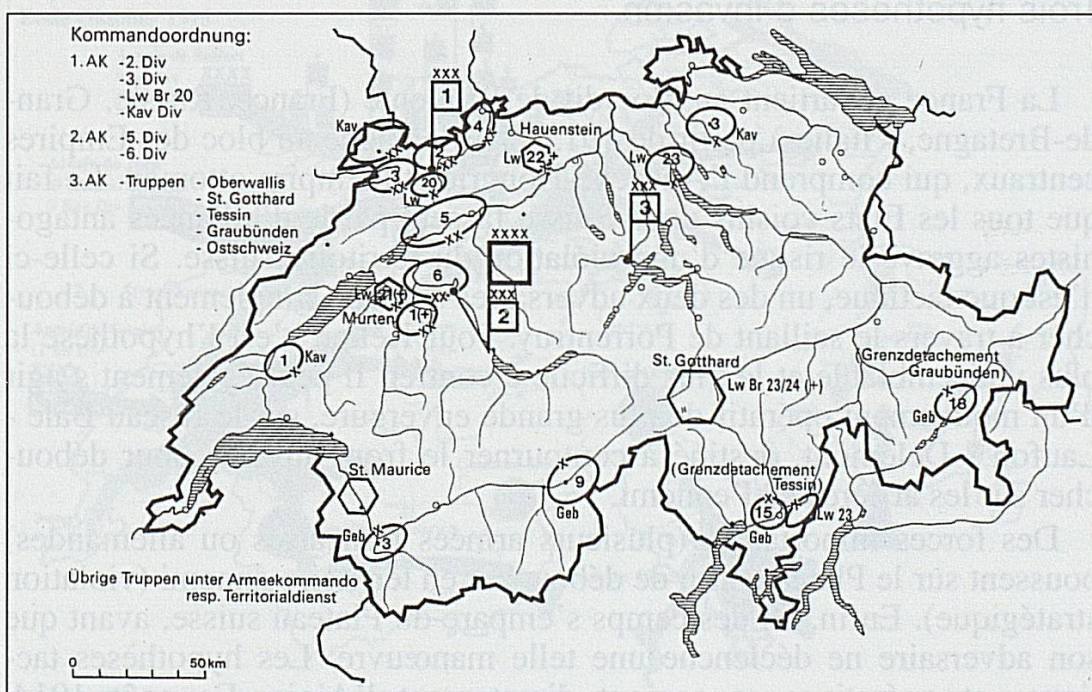
Menaces sur l'Ajoie

Compte tenu des moyens dont les troupes combattantes suisses disposent au début du XX^e siècle, une véritable défense du saillant de Porrentruy nécessiterait un camp retranché dont l'occupation immobiliserait «une grande partie de l'armée». L'Etat-major général, qui doit prendre en compte la défense de l'ensemble du territoire, ne peut donc pas y consentir, ce qui l'amène à privilégier la position des Rangiers, un des terrains-clés du secteur «Jura bernois», qui justifie la construction d'ouvrages de campagne et de forts permanents à tourelles pivotantes!

Porrentruy, qui contrôle un nœud routier, un peu comme Bastogne dans les Ardennes belges¹, est une «tête de pont» sur la seule pénétrante importante entre Pontarlier et Laufon. Saint-Ursanne apparaît comme une «position de barrage» d'importance opérative, car la petite ville se trouve sur un axe de contournement de la position des Rangiers via Courtemaury - Sur la Croix. Depuis la construction de la ligne de che-



Dispositif à la mobilisation en 1907.



Dispositif de l'armée le 12 août 1914.

min de fer Delémont - Delle, en particulier du viaduc, l'importance de la position s'est encore accrue. De plus, elle contrôle l'axe La Motte - Saint-Ursanne. Avant 1914, il n'y a pas de fortifications permanentes construites en Ajoie ou aux Rangiers, pas davantage durant la période 1914-1918. En revanche, la troupe y construit des ouvrages de campagne.

En août 1914, les Français, qui tentent de reprendre Mulhouse et de détruire les têtes de pont allemandes sur le Rhin, doivent se retirer d'Alsace. Le grand choc se produit sur la Marne où le général Joffre empêche la réalisation du plan Schlieffen. Très vite, les deux adversaires se trouvent immobilisés. Dès novembre 1914, la guerre de position commence, qui se poursuivra jusqu'en juin 1918. Les réseaux de tranchées français et allemands partent du Largin, près de Bonfol, pour se terminer à la mer du Nord.

On ne peut pas exclure une manœuvre française ou allemande par la Suisse, destinée à jeter des forces sur les arrières de l'adversaire. Ce genre d'hypothèse, les manœuvres d'avant-guerre en Ajoie l'envisageaient déjà et on profitait de l'occasion pour montrer la détermination suisse aux attachés militaires étrangers. La situation initiale des manœuvres de la 2^e et de la 4^e brigade de cavalerie, en 1912, admettait que des forces ennemies avaient pénétré dans le district par Fahy et Damvant. Il ne pouvait s'agir que de forces françaises²!

Trois hypothèses d'invasion

La France appartient au bloc dit de l'Entente (France, Russie, Grande-Bretagne, l'Italie à partir de 1915), l'Allemagne au bloc des Empires centraux, qui comprend l'Autriche-Hongrie et l'Empire ottoman. Le fait que tous les Etats voisins de la Suisse fassent partie d'alliances antagonistes aggrave le risque d'une violation du territoire suisse. Si celle-ci n'est que tactique, un des deux adversaires cherche simplement à déboucher à travers le saillant de Porrentruy. Pour Keller, c'est l'hypothèse la plus vraisemblable et la plus difficile à contrer. Il peut également s'agir d'un mouvement opératif de plus grande envergure, sur le fuseau Bâle - Laufon - Delémont, destiné à contourner le front adverse pour déboucher sur les arrières de l'ennemi.

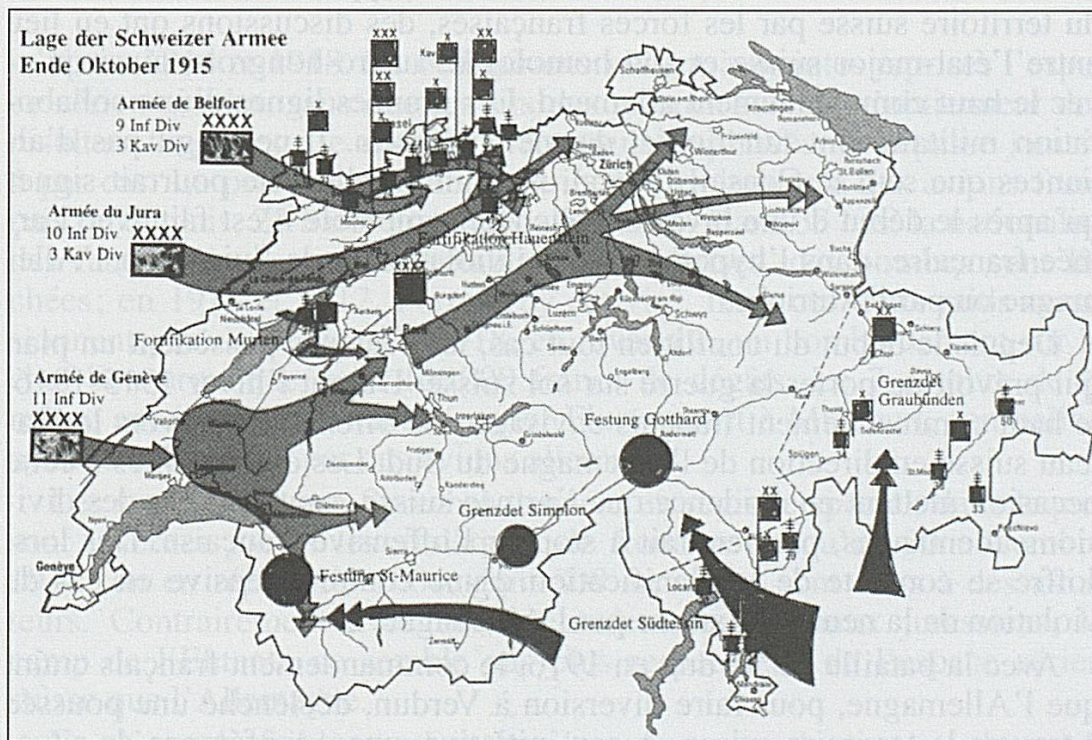
Des forces importantes (plusieurs armées françaises ou allemandes) poussent sur le Plateau, afin de déboucher en territoire ennemi (violation stratégique). Enfin, un des camps s'empare du Plateau suisse, avant que son adversaire ne déclenche une telle manœuvre. Les hypothèses tactiques et opératives concernent directement l'Ajoie. En août 1914, l'Allemagne envahit la Belgique neutre, justifiant cette violation du

droit international par le principe «Not kennt kein Gebot». Ce qu'on appelle alors la «Realpolitik» est également possible contre la Suisse.

En août 1914, le commandement suisse considère qu'une menace plane sur le nord-ouest de la Suisse, particulièrement l'Ajoie où il envoie deux brigades de cavalerie. La population ajolote souhaite être sérieusement défendue. Avant la guerre déjà, le journal de Porrentruy, *Le Jura*, prétendait qu'à la place d'avions, on ferait tout aussi bien d'acheter de «bonnes batteries» pour la position des Rangiers, pas encore suffisamment pourvue. Entre août et décembre 1914, au moins cinq articles critiquent la faiblesse du dispositif militaire en Ajoie.

Entre 1914 et 1918, contrairement à la Seconde Guerre mondiale, le commandement suisse consacre d'importants moyens à la défense du saillant de Porrentruy, qui se trouve hors des frontières militaires du pays, ainsi qu'à celle du fuseau qui passe par Bâle, Laufon et Delémont. Vu le système de relève, on peut dire que toute l'armée suisse a passé en Ajoie, ce qui prouve la justesse du fameux couplet à propos de Gilberte: «Elle connaît 300000 soldats et tous les officiers».

Les compagnies et les bataillons stationnent dans les localités; une partie occupe des fortifications de campagne qui comprennent surtout des réseaux de tranchées ainsi que des postes d'observation. Les «hauts lieux» de la région, au sens propre et figuré, sont la cote 999 des Ortons, les Eboubettes au nord de Charmoille, le point 510 près de Beurnevésin, le Largin, le point 509 à l'est de Boncourt où l'on peut



Plan «H» comme Helvétie (décembre 1915) et dispositif de l'armée suisse (octobre 1915).

apercevoir parfois les tranchées du Vieil Armand, le point 930 de Roche-d'Or. Depuis ces perchoirs, les observateurs voient la Haute-Alsace et l'extrémité du front comme s'ils les survolaient par avion; ils peuvent ainsi identifier les indices d'une violation du territoire suisse.

En Ajoie, les rapports entre civils et militaires, que ceux-ci parlent le français ou un dialecte alémanique, semblent bons. C'est dans ce contexte que se situe la popularité de la «Petite Gilberte» auprès des soldats, des sous-officiers et des officiers. Cette symbiose n'est pas évidente, puisque, dans chaque localité, il faut partager l'école, la maison de commune, les bâtiments publics, d'où de petites difficultés quotidiennes. En février 1915, il y a 1700 soldats cantonnés à Porrentruy! Il apparaît normal que les paysans se plaignent des dégâts aux cultures qu'occasionnent les exercices des troupes. Les fautes psychologiques de certains chefs militaires, pas très diplomates, provoquent des tensions, mais celles-ci restent ponctuelles. La gendarmerie d'armée est mal vue, d'une part parce que certains gendarmes manquent de psychologie et de sens de la proportionnalité, surtout parce qu'ils répriment certains trafics illécites, la contrebande de tabac et d'alcool, le braconnage.

Conversations d'états-majors franco-suisses

Avant la Première Guerre mondiale, dans l'hypothèse d'une violation du territoire suisse par les forces françaises, des discussions ont eu lieu entre l'état-major suisse et son homologue austro-hongrois, ainsi qu'avec le haut commandement allemand. Les grandes lignes d'une collaboration militaire ont fait l'objet de mémorandum. Il ne s'agit pas d'alliances que seul le Conseil fédéral, neutralité oblige, ne pourrait signer qu'après le début d'une invasion. Rien de semblable n'est fait avec l'armée française, dans l'hypothèse d'une violation de la Suisse par l'Allemagne ou par l'Autriche.

Depuis le début du conflit en tout cas, les Français possèdent un plan qui prévoit de porter la guerre sur sol suisse. Durant l'hiver 1915-1916, le haut commandement français envisage une offensive à travers le Plateau suisse en direction de l'Allemagne du Sud. Les études faites à cette occasion mettent en évidence que l'armée suisse, soutenue par des divisions allemandes, parviendrait à stopper l'offensive française. Dès lors, Joffre se contente de la planification d'une contre-offensive en cas de violation de la neutralité suisse par l'Allemagne.

Avec la bataille de Verdun en 1916, le commandement français craint que l'Allemagne, pour faire diversion à Verdun, déclenche une poussée à travers le territoire suisse. A son initiative, une «conférence de situation» a lieu à Berne en juin 1916, mais il n'en sort aucun projet d'action

commune. Au printemps 1917, les Français craignent une offensive stratégique allemande à travers la Suisse visant le nord de l'Italie ou la région industrielle de Lyon. A ce moment, le général Wille juge le danger d'invasion plus grand qu'en 1914. Des conversations secrètes ont lieu entre des représentants des états-majors français et suisse. Henri Guisan, qui a commandé le bataillon de fusiliers 24 formé d'Ajoulots, et qui va prendre la tête du régiment d'infanterie 9, participe à ces conversations comme officier d'état-major général. Le Conseil fédéral informe l'Allemagne de ces conversations.

Le commandement français constitue un Groupe d'armées «H» (30 divisions) aux ordres du général Foch, destiné à opérer de concert avec les Suisses. Il prévoit un renforcement de leur armée par des forces françaises en cas d'invasion de la Suisse par l'Allemagne. Selon le général Foch, l'ennemi peut attaquer, «dans la région de Porrentruy, (...) avec des forces déjà importantes, au bout de trois jours et dans celle de Pontarlier - Genève, au bout de cinq à sept jours.» Deux armées françaises reçoivent la mission d'arrêter une offensive ennemie qui déboucherait de la Haute-Alsace, du Rhin à l'Est de Bâle, et progresserait au Nord de l'Aar. L'une de ces armées françaises opérerait au Nord de Maîche, vers la région de Porrentruy³.

Faiblesses et inefficacité de la défense aérienne en Suisse

Entre 1914 et 1918, les belligérants violent à maintes reprises l'espace aérien ajoulot, sans que les tirs des troupes suisses n'obtiennent des résultats tangibles. Le nombre d'appareils impliqués ne dépasse jamais 5 par cas. La presse jurassienne attribue 7 violations à des avions français ou anglais, 25 à des appareils allemands. Dans 33 cas, la nationalité des fautifs n'a pas pu être établie. A 6 reprises, des bombes sont lâchées; en 1916 et 1917, Porrentruy est visé, mais ces deux raids occasionnent peu de dégâts. En 1918, en revanche, un bombardement sur le chef-lieu provoque pour 100000 francs de dégâts. Le 7 octobre de la même année, le lieutenant aérostier Flury meurt à Miécourt, son ballon ayant été descendu par des avions allemands.

Les services de von Sprecher tiennent un registre spécial, dans lequel sont inscrites toutes les violations de frontière jusqu'au 30 novembre 1918: on en répertorie 1004, dont 808 au moins sont dues à des aviateurs. Contrairement à ce que prétendent les journaux jurassiens, le camp de l'Entente ne semble pas plus respectueux de l'espace aérien suisse que l'Allemagne.

En raison du faible nombre de pilotes instruits, du manque de matériel, de l'absence d'une conception claire du rôle de l'arme aérienne et

Violations de frontière par année

1914	13
1915	71
1916	96
1917	313
1918	511

Violations par nationalité

Amérique	22
Angleterre	2
France	357
Italie	128
Etat non identifié de l'Entente	4
Total Entente	498
Allemagne	238
Autriche-Hongrie	22
Total Empires centraux	260
Provenance inconnue	246
Total	1004



Un canon d'artillerie de campagne en position de tir contre avion. Porrentruy, La Perche.

d'un système d'engagement centralisé, l'aviation suisse est peu engagée. La principale activité des forces aériennes est la formation de nouveaux pilotes mais, dans ce domaine aussi, le manque d'avions d'entraînement et d'instructeurs rend la tâche difficile. Au cours du service actif, on instruit 112 pilotes; seuls 68 d'entre eux sont incorporés dans 5 escadrilles en 1918.

Dès les premières violations graves de l'espace aérien suisse, entre autres lors du bombardement des chantiers Zeppelin de Friedrichshafen par des avions de l'Entente, des formations de DCA sont constituées et déployées le long du Rhin et du lac de Constance. Elles engagent des mitrailleuses montées sur automobiles. Cet armement s'avérant insuffisant, l'acquisition de canons spéciaux est envisagée. Comme il est impossible d'en obtenir à l'étranger, la DCA ne peut recevoir que des canons d'artillerie de campagne de 7,5 cm transformés. Les premiers essais ont lieu à Thoun à la fin 1916; le 21 mars de l'année suivante, le chef de l'artillerie propose la construction de 24 pièces afin d'effectuer «des essais en montagne pour fixer la méthode de tir». Deux cours se déroulent en juillet-août à Thoun, en septembre à Dailly. Au début novembre 1917, le Conseil fédéral décide la création de 8 batteries anti-avions de 4 pièces chacune, qui seront opérationnelles au début de 1918. Le service technique et l'intendance du matériel de guerre obtiennent 2 autres batteries pour protéger Altdorf et la vallée de Schwyz. A la fin de la guerre, chacune des 6 divisions reçoit 1 batterie, les 4 dernières assurant la protection permanente de certains sites. Que peut-on faire, dans le secteur d'une division avec 4 canons de DCA peu efficaces?

Une pièce de DCA doit avoir une cadence de tir très élevée et un calibre entre 20 et 40 mm, exception faite des canons destinés à combattre des avions volant à haute altitude. Elle doit tirer avec des angles de site importants, avoir un débattement en azimut couvrant un champ le plus large possible et disposer d'un système de visée et de munitions spécifiques. Aucune pièce de campagne suisse, pendant la Première Guerre mondiale, ne correspond à ces principes. Les canons de 7,5 cm modifiés, n'ont pas une efficacité suffisante. Ils ne peuvent combattre que des cibles fixes comme des ballons! Comme il n'existe pas de prescriptions techniques, les artilleurs, lorsqu'ils défendent le saillant de Porrentruy, visent au jugé... Ils n'ont pas un seul coup au but. A la même époque, les principaux belligérants disposent de formations de DCA bien équipées.

En Suisse, on donne mission aux fantassins de combattre les avions avec leur *Fusil 11*. Couchés sur le dos avec leur sac pour oreiller, tel est l'ordre, ils cherchent à descendre à coups de fusils les avions qui violent l'espace aérien suisse. Ils ont autant de chances d'en abattre un que de gagner la gros lot à la loterie! Les mitrailleuses n'ont pas, elles non plus, une grande efficacité⁴. Voilà qui explique que le 6 juin 1918, le com-

mandement suisse interdise le tir contre avions avec des fusils et avec des mitrailleuses. Seul le tir au canon reste autorisé⁵...

Ces données techniques relativisent le bien-fondé des protestations de notables jurassiens à propos des violations de frontières par des appareils des Empires centraux que l'on ne combat pas avec la même énergie que ceux de l'Entente. La défense aérienne suisse n'est tout simplement pas crédible !

Quoiqu'en disent les notables jurassiens, les autorités suisses réagissent aux violations du territoire et de l'espace aérien. Les cas de « peu d'importance » sont réglés « avec les autorités des régions limitrophes ». Lors de violations « plus graves », des réclamations sont remises aux attachés militaires à Berne, tandis que dans « celles d'une importance exceptionnelle », une protestation est envoyée par voie diplomatique au gouvernement du pays concerné. Lors d'incidents « graves », le Conseil fédéral renseigne les parlementaires.

Les autorités suisses obtiennent des dédommagements et des garanties de respect de l'espace aérien. Après les trois bombardements allemands mentionnés dans les rapports de neutralité du Conseil fédéral du 19 février 1916, le gouvernement allemand présente à chaque fois ses excuses et offre d'indemniser les lésés. Il interdit à ses pilotes de larguer leurs bombes s'ils ne sont pas certains de survoler le territoire de l'adversaire. De plus, il constitue une zone d'interdiction de vol à proximité de la frontière suisse, qui est même « notifiée confidentiellement aux autorités fédérales ». De telles garanties ne suffisent pas à empêcher les avions belligérants de pénétrer dans le ciel helvétique⁶.

1916: « l'affaire des cartouches »

Le 31 mars 1916, des Fribourgeois stationnés à Porrentruy n'ont pas de cartouches de fusil, lorsque des avions étrangers lâchent des bombes sur la ville. Ils ne peuvent donc pas les combattre par le feu. Le conseiller national Daucourt, rédacteur en chef du *Pays*, demande des explications à l'Etat-major général, dans une lettre rendue publique. Selon lui, un des deux bataillons aurait reçu des cartouches le 16 mars, alors que le journaliste jurassien Froidevaux passait devant un tribunal militaire pour « délit de presse ». Huit jours après, elles étaient retirées pour n'être rendues qu'au début avril. L'autre bataillon n'a pas reçu de cartouches avant le 2 avril. Daucourt laisse entendre que seules les troupes à la frontière avec la France disposent de ce genre de munition⁷.

Selon Denis Moine, qui a effectué une recherche aux Archives fédérales, « l'affaire des cartouches » ne révèle pas des craintes concernant l'ordre public en Ajoie dans le contexte du fossé ou une germanophilie

de l'Etat-major. Il s'agit plus prosaïquement d'une décision prise à la suite d'incidents dus à des ouvertures intempestives du feu, donc d'une mesure de précaution à un moment où la menace d'une violation du saillant de Porrentruy semble faible.

La vie quotidienne des soldats durant la garde aux frontières

Dans la *Géographie militaire du Jura bernois*, les chiffres fournis par Arnold Keller, ancien chef d'Etat-major général, concernant les possibilités de cantonnement pour les hommes et les chevaux dans les localités d'Ajoie, ne manquent pas d'étonner. La ville de Porrentruy (7000 habitants) peut recevoir 8120 hommes et 698 chevaux; Alle, Bonfol, Courgenay et Vendlincourt chacun une brigade d'infanterie; Boncourt, Chevèze, Cornol, Courtemaîche et Damvant chacun un régiment d'infanterie; Soubey (310 habitants) 3410 hommes et 314 chevaux. Dans le district de Porrentruy (Clos du Doubs y compris), on peut cantonner, sans recourir au logement chez l'habitant, 2 corps d'armée, soit plus de 65000 hommes. Si l'on prend en compte les églises, on arrive à près de 73000 hommes. 18000 chevaux peuvent être mis dans des étables ou divers locaux.

Il faut en déduire qu'hommes et chevaux se contentent de conditions de logement très sommaires. Dormir sur la paille passe pour normal! D'autre part, l'ordre serré n'est pas encore remis en cause par les capacités de destruction de l'artillerie et des mitrailleuses. L'aviation ne menace pas encore des troupes terrestres à découvert!

Du bon et du mauvais usage du drill

Pendant la Première Guerre mondiale, la discipline que l'on exige de la troupe est sans commune mesure avec ce que nous connaissons à l'armée, quatre-vingt-dix ans plus tard. Si un commandant, aujourd'hui, prenait les mêmes mesures que le major Guisan, commandant du bataillon de fusiliers 24, pour lutter contre les abus d'alcool, il se ferait clouer au pilori par la presse et aurait vraisemblablement des ennuis judiciaires. Parce qu'un restaurateur a vendu trois litres de «goutte» qui ont été retrouvés dans les cantonnements, il interdit à tout le bataillon de fréquenter l'établissement en question. Pourtant Guisan n'est pas un officier qui ne croit qu'à la dureté. Il parvient à faire du bataillon 24, que l'on appelait le «bataillon de la goutte», un excellent corps de troupe⁸.

Entre les années 1880 et 1920, les conceptions prussiennes de la conduite et de l'instruction influencent beaucoup les responsables de l'armée suisse. Ainsi, pour le colonel Ulrich Wille, la discipline est le paramètre essentiel qui fait la force des armées. Elle nécessite l'éducation militaire et le drill formel qui crée l'habitude de l'obéissance. Le drill permet en outre de créer des automatismes, afin que les hommes agissent juste, malgré la peur qu'ils éprouvent au combat, ce qui permet d'éviter des pertes. Dans un ordre d'armée du 8 septembre 1914, Wille, devenu général, souligne que la répétition inlassable des mêmes exercices de drill est inutile, qu'on ne recourt à de telles mesures que si la troupe manifeste de la négligence et de l'inattention. En revanche, l'instruction individuelle et collective est renforcée par un drill adéquat.

Ces conceptions réalistes, souvent mal comprises et mal appliquées par de nombreux officiers de milice ou instructeurs, romands ou alémaniques, débouchent sur une pédagogie «cour de caserne» absurde, à des punitions exagérées et à des traitements plus proches du dressage d'animaux que de l'éducation militaire de citoyens-soldats. Comme dans la société civile entre notables et «simples péquins», la distance entre les officiers et la troupe est bien plus grande qu'aujourd'hui.

Déjà en 1912, *Le Jura*, qui paraît trois fois par semaine à Porrentruy, dénonçait cette façon de commander. «Il est des officiers qui appliquent des méthodes absolument fausses: ces chefs cherchent à provoquer chez leurs subordonnés l'anéantissement de la personnalité, l'abrutissement de l'homme. Sans doute le soldat doit obéir sans discuter, mais pour obtenir son dévouement il ne faut pas anéantir sa volonté⁹.»

Dans son roman *Schweizerspiegel*, qui se déroule pendant la guerre, l'écrivain alémanique Meinrad Inglin colle à la réalité lorsqu'il évoque le drill formel, quotidien et monotone, que même les aspirants les mieux disposés ont de la peine à supporter. Il ne méconnaît pas les effets bénéfiques du drill sur l'instruction individuelle et collective, mais il se rend compte qu'il y a des abus. «La compagnie est prête pour le rassemblement à l'heure matinale comme d'habitude. Comme chaque jour, elle reprenait le travail, non parce que la troupe (...) avait une tâche urgente à accomplir, mais parce qu'il fallait que les soldats soient occupés et qu'ils ne traînent pas dans les cantonnements à ne rien faire. (...) Restait une seule perspective pour tous: la monotonie démoralisante du service quotidien (...).» Albert Châtelain, incorporé dans le bataillon de fusiliers 22, confirme cette situation dans une lettre à sa femme: «Le matin, on se lève à 5 heures et à 6 heures on commence l'exercice, une vraie école de recrues, taper les talons, comme tu as vu les Allemands [Suisse alémaniques] à Tramelan, et cela jusqu'à midi. L'après-midi à 2 heures, on recommence le drill et on se nettoie¹⁰.»

Sans tenir compte des expériences de la guerre en cours, on consacre des journées entières au salut, au pas cadencé, au maniement d'arme,

aux mouvements d'ensemble et au feu de salve. Le pas cadencé, que l'on définit parfois comme un «pas d'aristocrate dans un pays de démocrates», apparaît comme la forme la plus connue du drill formel. Il suscite de multiples critiques dans la troupe, mais également dans la presse jurassienne et dans le public¹¹.

Beaucoup de soldats ont l'impression de perdre leur temps, alors que des soucis familiaux et financiers les préoccupent. Les salaires ne sont pas adaptés au fort taux d'inflation qui fait surtout souffrir les citadins. Les mobilisés ne touchent aucune compensation pour perte de gain. S'ils veulent recevoir une aide de la Confédération, ils doivent prouver leur situation d'indigent. Les versements, toujours tardifs, s'élèvent à 3 francs (environ 20 francs d'aujourd'hui), pour une famille de deux enfants. Certaines communes accordent des aides et les œuvres de charité privées font ce qu'elles peuvent. Malgré tout, la pauvreté touche de plus en plus de monde en Suisse pendant la Première Guerre mondiale.

Les missions données à la troupe ne contribuent pas à atténuer les effets néfastes du drill formel. En Ajoie, les troupes gardent la frontière, construisent des fortifications de campagne, des positions d'artillerie et des tranchées, effectuent des marches souvent difficiles. Les formations assument surtout des relèves bien plus longues que les cours annuels de répétition de deux semaines en temps de paix. Ainsi les hommes du bataillon de fusiliers 24 font 546 jours de service actif entre 1914 et 1918. En moyenne, les hommes de l'élite font 550-600 jours de service actif, ceux de landwehr 250, les dragons et les guides 400-450.

Les récits de mobilisations¹² ne mettent pas en lumière ces problèmes, car ils font dans le pittoresque, les anecdotes amusantes et le comique troupier. C'est une constante que les militaires vétérans se rappellent surtout les bons moments. Le colonel Alphonse Cerf avoue lui-même que, contrairement à ce que donne à penser *Les mobs de 1914 à 1918 racontées par nos soldats*, «tout ne fut pas gai, facile et amusant pendant ces centaines de jours de service actif¹³.»

Nombreux sont les commandants de troupe qui cherchent avec plus ou moins de succès à varier l'instruction, les exercices et l'activité de la troupe, en introduisant la gymnastique, l'escrime ou le combat rapproché, en mettant sur pied des conférences, des activités sportives, voire des cours de dactylographie.

Le drill, dont on n'explique pas la nécessité, les abus dans ce domaine, les problèmes sociaux, un service monotone (garde à la frontière oblige) provoquent une baisse de la motivation, la démoralisation et, parfois, des actes d'indiscipline plus ou moins graves. Des crises de cafard et de déprime se produisent, que le supérieur soigne par une punition disciplinaire, voire par une permission, que l'intéressé lui-même traite par une «bonne cuite». Il n'empêche que, pendant la Première Guerre mondiale, l'armée suisse se trouve dans un état de préparation

au combat jamais atteint jusqu'alors. Même le journal *Le Jura* en convient¹⁴.

... Elle « connaît 300 000 soldats et tous les officiers »

Dans ce contexte de service actif, on comprend l'importance des établissements publics où les soldats aiment à se retrouver le soir, ou entre deux périodes de garde à la frontière. A l'hôtel de la Gare à Courgenay, la jeune Gilberte reçoit chaleureusement les clients en uniforme. Elle les aide à surmonter leur déprime à une époque où il n'y a pas des cohortes de psychologues, car elle sait leur parler, en français ou en dialecte alémanique ce qui doit être rare dans la région; elle leur donne des conseils pleins de bon sens, leur rend de petits services. Elle n'est sans doute pas la seule en Ajoie mais les autres n'ont pas eu la chance d'avoir un barde qui l'immortalise. En revanche, l'hôtel de la Gare semble le seul où affluent soldats, sous-officiers et officiers. C'est un cas particulier, vu la distance qui existe entre la troupe et les officiers.

Au Faucon à Porrentruy, Jeanne Michel, fille de la maison, a environ dix-huit ans. Elle se rappelle que le restaurant était fréquenté par des officiers. Le divisionnaire de Loÿs, commandant de la 2^e division, y a logé. « Ces officiers étaient très bien, charmants et toujours contents, parce que ma mère était une très fine cuisinière. On passait de gentilles soirées. Quand ils avaient fini de dîner, je me mettais au piano; il y en avait un qui jouait très bien du violon. Je chantais aussi, parce que je prenais des leçons à Bâle. On faisait de la musique... » Jeanne Michel n'aura jamais qu'une aura régionale comme maîtresse-femme propriétaire du Faucon et cordon bleu¹⁵.

BIBLIOGRAPHIE

- Inglin, Meinrad: *La Suisse dans un miroir (Schweizerspiegel)*. Lausanne, Editions de l'Aire et Ex Libris, 1985. Voir Weck, Hervé de: « L'armée et le fossé », *Le Démocrate*, 22 avril 1987, *Revue militaire suisse*, juin 1988, pp. 268-272.
- Jaun, Rudolf: *Preussen vor Augen. Das schweizerische Offizierskorps im militärischen und gesellschaftlichen Wandel des Fin de siècle*. Zürich, Chronos Verlag, 1999.
- Keller, Arnold: *Géographie militaire du Jura bernois 1907*. Porrentruy, SCJO-SCBO, Bibliothèque militaire fédérale, Le Roset, 2000.
- Kurz, Hans Rudolf: *Dokumente der Grenzbesetzung 1914-1918*. Frauenfeld und Stuttgart, Huber Verlag, 1970.
- Queloz, Dimitry: *La protection de la neutralité helvétique dans l'espace aérien (1933-1941): processus de création de l'Escadre de surveillance*. Mémoire dactylographié. Université de Neuchâtel, Faculté des lettres.
- Weck, Hervé de: « L'Ajoie en période de guerre. 1813-1945 », *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* 1984, pp. 89-115; *Revue militaire suisse*, novembre 1986, pp. 534-556.

- Wisard, François; Hauser, Claude: *Des fantassins dans le siècle. Histoire du régiment d'infanterie 9. 1912-1992*. Saint-Imier, von Känel, 1992.

NOTES

¹Nous pensons à la bataille des Ardennes en décembre 1944.

²*Vie et histoire du corps d'armée de campagne 1*. Lausanne, 24 Heures, 1987, p. 35.

³Walther Schaufelberger, «La Suisse entre la France et l'Allemagne», p. 309.

⁴Dölf Preissig; Ronald Sonderegger: *Les gardiens du ciel. La DCA suisse - passé, présent, futur*. Lausanne, 24 Heures, 1986, p. 28.

⁵Actes de la Société jurassienne d'Emulation 1918, «Chroniques».

⁶Dimitry Queloz: *La protection de la neutralité...*, p. 14-15.

⁷Ernest Daucourt: *Dans la mêlée*, pp. 240-243.

⁸*Histoire des troupes jurassiennes*. Moutier, Editions de la Prévôté, p. 131.

⁹7 juin 1912.

¹⁰*Histoire des troupes jurassiennes*, p. 124.

¹¹Au sujet du pas cadencé, voir l'attitude du major Henri Guisan, commandant du bataillon de fusiliers 24, qui, le 16 mars 1915, en justifie l'utilité lors d'une discussion «entre hommes» avec le caporal Louis Christe. (*Le Démocrate*, 29 avril 1985)

¹²Voir entre autres *Les mobs de 1914 à 1918 racontées par nos soldats*. Textes et illustrations recueillis par le colonel A. Cerf, le premier-lieutenant A. Mex, l'appointé V. Grandvaux. Lausanne, Haeschel-Dufey, 1934; Charles Gos: *Au point 510*. Neuchâtel, Attinger, 1932. Dans une certaine mesure, il en va de même dans l'*Histoire des troupes jurassiennes*. Moutier, Editions de la Prévôté, 1977.

¹³p. 309.

¹⁴14 avril 1916.

¹⁵Interview Jeanne Michel. Documents personnels Hervé de Weck.

Comme je l'ai annoncé, nous allons en venir immédiatement à la deuxième intervention, celle de M. Sieber-Lehmann. M. Claudius Sieber-Lehmann est né en 1956. Il est domicilié à Allschwil et enseigne à l'Université de Bâle, dans sa spécialité qui est l'histoire médiévale. C'est en ce domaine qu'il a entrepris sa thèse et qu'il l'a menée à bien, en 1992; elle portait sur le nationalisme dans la région du Rhin supérieur et dans la Confédération helvétique à l'époque des Guerres de Bourgogne. S'il enseigne à Bâle depuis une dizaine d'années, M. Sieber-Lehmann a eu l'occasion aussi d'enseigner à Zurich et à Lucerne, ainsi que d'effectuer deux séjours de recherche scientifique auprès de l'Institut Max-Planck d'histoire à Göttingen. En plus de sa thèse, M. Sieber-Lehmann a écrit une bonne vingtaine d'articles et autres contributions scientifiques dans divers ouvrages et revues, portant essentiellement sur l'histoire du Moyen Age tardif; on notera notamment une contribution dans le fort volume consacré en 1997 aux pays romands au Moyen Age, une autre étude consacrée à la communauté juive en Suisse à cette époque. Vous vous demandez sans doute comment on peut s'intéresser à la petite Gilberte de Courgenay quand on est médiéviste confirmé tel que l'est M. Sieber-Lehmann. Indépendamment du fait qu'un historien qui se respecte est forcément curieux de tout, il faut dire que M. Sieber-Lehmann a toujours voué une grande attention aux rapports entre cultures voisines, et a notamment tourné son regard vers la culture francophone. C'est ainsi qu'il a effectué en 1994-1995 un séjour de près d'une année à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales de Paris. Son mariage avec une ressortissante de Crémises pourrait démontrer aussi que M. Sieber-Lehmann porte volontiers son regard sur les horizons du Jura. Il était assurément bien placé pour donner sur le sujet qui nous intéresse à la fois la vision d'un historien épris de sciences sociales et le point de vue des milieux académiques alémaniques. Il l'était d'autant plus qu'il y a une vingtaine d'années, il a contribué à la réalisation d'une émission de la télévision alémanique consacrée à la Petite Gilberte. M. Sieber-Lehmann a accepté la sollicitation qui lui a été faite en conséquence par la Fondation organisatrice du colloque de ce jour. Il va donc nous entretenir des aspects politiques et sociaux de l'histoire de la petite Gilberte. Je remercie en votre nom M. Sieber-Lehmann de son exposé.